

Rapport du Maire sur la situation financière 2023

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Bury au 31 décembre 2023 ainsi que ceux du vérificateur externe. Le rapport financier démontre que la Municipalité de Bury est en bonne situation financière et ainsi nous poursuivrons le développement de Bury tout en respectant la capacité financière des citoyens.

Le rapport financier

Nous avons établi, pour l'exercice financier 2023, un budget total consolidé de 2 589 835 \$. Le total des charges incluant le remboursement de la dette et les frais de financement est de 2 589 069 \$. Le surplus de l'exercice, après conciliation fiscale, est de 766 \$.

Rapport du vérificateur externe


Comme présenté dans le rapport de l'auditeur indépendant, en date du 14 mai 2025, la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton a effectué son mandat conformément aux normes d'audit généralement reconnu au Canada. Son rapport indique que les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Bury au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Principales réalisations et acquisition de l'année 2023

- Vente de deux (2) terrains municipaux
- Financement du bâtiment pour la nouvelle caserne incendie
- Début des travaux pour l'aménagement de la nouvelle caserne
- Achat d'équipements incendie (5 habits de combat)
- Réhabilitation du puits # 1
- Remplacement de la sonde du puits # 1
- Reconstruction de ponceaux

Conclusion

Le rapport financier au 31 décembre 2023 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière et qu'elle s'efforce d'appliquer des principes de saines gestion tout en respectant la capacité de payer des citoyens.


Denis Savage
Maire